

Les ÉCHOS))) de Saint-Cast Le Guildo

N° 92

Le Journal municipal de la commune
juin 2017



**L'association
Quatre Vaulx
les Mouettes
fête ses 50 ans**
Découvrez notre
dossier en p 12



www.villedesaintcastleguildo.fr

FEU DE LA SAINT-JEAN :
Samedi 1^{er} juillet à partir de 18h30
Place Piron

► **Kermesse de l'école
"Les Terre-Neuv@s"**
Dim. 2 juillet - Stade des Mielles
+ d'infos en p 23

► **Fête de l'Huître**
17^e édition Sam. 24 juin 2017
dès 18h - Port du Guildo
+ d'infos en p 23



ÉDITO

INAUGURATION de l'EHPAD le jeudi 27 avril 2017



C'est par un après-midi ensoleillé que s'est déroulée l'inauguration de l'EHPAD L'ÉMERAUDE le jeudi 27 avril. En présence de Madame la Députée Viviane LE DISSEZ, de Mesdames GUIGNARD et MICHEL, de Monsieur MORIN, Conseillers départementaux, Madame BLANCHET, Adjointe en charge des affaires sociales, et Monsieur LE COQU, Président de CÔTES- d'ARMOR HABITAT, ont inauguré l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de notre commune.

Construit en 1974, le foyer logement hébergeait alors 40 résidents. 20 ans plus tard, 4 nouveaux appartements sont créés, et l'établissement atteindra en 1998 sa capacité actuelle de 48 résidents avec la création de 4 accueils temporaires.

En 2005, lors du passage en EHPAD, la 1^{re} convention tripartite est signée entre le Préfet, le Président du Conseil Général et le Président du CCAS, c'est-à-dire le Maire de la commune.

Le propriétaire de l'établissement est Côtes-d'Armor Habitat, et le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, dont dépend l'EHPAD, en est le locataire.

L'évolution de la réglementation nécessitant de procéder à des travaux, le projet a débuté en 2009 par une 1^{ère} rencontre réunissant Mme Marie-Noëlle BRIENT, Adjointe aux Affaires Sociales, le représentant de Côtes-d'Armor Habitat et M^{me} MORVAN, directrice de l'établissement.



À l'ébauche du projet, la question portait sur une rénovation ou sur une nouvelle construction.

Les nombreuses réunions qui ont suivi ont permis de finaliser ce projet, et en 2011 était prise la décision d'une rénovation/extension.

Les travaux comprenaient l'extension et la mise aux normes de l'EHPAD pour la sécurité/incendie, l'accessibilité des personnes en situation de handicap, la prise en charge et le confort des résidents, les conditions de travail du personnel, l'esthétisme de l'établissement.

Les travaux ont débuté le 23 février 2015, et se sont achevés en décembre 2016.

Pendant ces 21 mois, les résidents et les agents de l'EHPAD ont fait preuve d'une grande patience pour supporter les inévitables désagréments :

beaucoup de bruit certains jours, et aussi de dérangements dans les habitudes, quelques déménagements à répétition pour libérer les anciens appartements à rénover.

Tout ceci s'est réalisé sans heurts, avec compréhension et sans retard sur le planning prévisionnel.



Les travaux intérieurs étant terminés, l'établissement a pu accueillir, dès le 2 janvier, 17 nouveaux résidents sélectionnés lors de la Commission d'Admission qui se réunit régulièrement. L'EHPAD peut recevoir désormais 44 personnes en appartements permanents, et 4 en appartements temporaires meublés qui permettent des séjours d'1 semaine à 3 mois. Des entreprises de la commune ont participé à l'élaboration

du Livret d'Accueil ; elles en sont remerciées. Les personnes présentes à cette inauguration ont pu, lors de la visite de l'établissement précédant le vin d'honneur, apprécier le confort, la fonctionnalité et la clarté des nouveaux locaux.

Jacqueline BLANCHET - Adjoint au Maire

LES INFOS de la Mairie

▼ HOMMAGE

Décès de Christian LANCELOT

Samedi 29 avril, notre collègue et ami conseiller municipal, Christian Lancelot nous a quittés.



Il avait 60 ans. Sa retraite aura été fugace. Elu depuis 2014, au conseil municipal, Christian s'était investi au sein du comité éditorial des Echos de Saint-Cast Le Guildo et de la commission jeunesse et sports. Durant trois années, il a aussi assumé la vice-présidence à la Communauté de Communes du pays de Matignon avec la compétence sport et culture. C'est dans ce cadre que Christian a été à l'initiative de la construction des futurs locaux de l'école de musique intercommunale. Ce projet lui était cher ; lui qui, ancien instituteur et directeur d'école avait consacré sa vie à l'éducation. Il faisait partie des 3 repré-

sentants de la commune pour siéger au Conseil de Dinan Agglo. Malheureusement, du fait de son combat contre la maladie, il n'a pu y siéger. Christian était originaire de notre commune et nos pensées vont à sa famille : ses enfants Guenaël, Clément et Capucine ainsi qu'à sa petite fille, Leilou. Sa capacité à prendre du recul sur les choses, son discernement, et sa tranquillité nous manqueront cruellement.

▼ CITOYENNETÉ

Résultats du 2^e tour des élections présidentielles à Saint-Cast Le Guildo

LÉGISLATIVES :
11 et 18 juin
→ + d'infos en p 18

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DU 7 MAI 2017				
	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	TOTAL
Nombre d'électeurs inscrits :	1232	1193	944	3369
Nombre de votants :	992	959	774	2725
Bulletins nuls :	37	33	24	94
Bulletins blancs :	115	101	66	282
Suffrage exprimés :	840	825	684	2349
CANDIDATS				
1 - M Emmanuel MACRON	629	638	483	1750
2 - M ^{me} Marine LE PEN	211	187	201	599

> Édito	p 2
> Les infos de la Mairie	p 3
> Les échos du Conseil Municipal	p 7
> Les travaux	p 9
> Patrimoine : conférence sur Armand de Chateaubriand	p 10
> Zoom sur le Bagad Salicornes	p 11
> Le dossier : l'Association 4 Vaulx les Mouettes	p 12
> Infos Office de Tourisme	p 16
> État Civil	p 17
> Permis de construire	p 17
> Infos pratiques	p 18
> Grand Quizz 2017	p 19
> Vie des associations	p 20
> Retour sur Évènements	p 21
> Animations à venir	p 22
> Agenda des festivités	p 24

Mairie de Saint-Cast le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville
22 380 ST-CAST-LE GUILD
Tél. : 02 96 41 80 18
mairie@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
9 h-12 h et 14 h-17 h
et le samedi : 9h-12h

Mairie annexe

de Notre-Dame du Guildo
22380 NOTRE-DAME DU GUILD
Tél. : 02 96 41 07 07
mairie.annexe@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi,
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h, Mercredi :
9h-12h, Jeudi : 9h-12h et 14h-16h,
Samedi : 10h-12h.

Site internet :

www.villedesaintcastleguildo.fr

Directrice de la publication :

Josiane ALLORY

Comité éditorial :

Olivier COJEAN, Frédérique BRÉBANT,
Géraldine DESCOMES,
Annie LEBLANC, Gilles BLANCHET
Thomas JARRY, Agnès DURAND.

Photo de couverture :

Services de la Mairie
Dépôt légal imprimerie 2005

Conception - mise en page :

Cocktail Graphic
46 Le Kerpont - 22130 ST-LORMEL
Tél. : 09 72 57 77 92
www.cocktail-graphic.com

Impression et façonnage :

MEDIA GRAPHIC
23 Rue des Veyettes, 35000 Rennes
Tél. : 02 99 86 71 86
www.e-media-graphic.com



Cérémonie commémorative du drame du Buhara : Jean-Pierre Mauquest, maire de Montebourg, Hubert Morin, des anciens combattants ACPG de la Zone Nord du département Manche.



▼ COMMÉMORATIONS

Cérémonies du 8 mai 1945 : Joseph Renouard décoré de la médaille militaire

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai dernier, Joseph Renouard a reçu la médaille militaire des mains de Michel Binet, président des officiers marins de la section de Matignon.

Ce dernier a rappelé le parcours de Joseph Renouard. Il est né en 1942 à St-Eniguet en Notre Dame du Guildo, son père était marin dans la Marine Nationale. À 17 ans, il s'engage dans la marine et suit une formation d'apprenti mécanicien à St-Mandrier. Joseph se marie en 1964 et aura 4 enfants. Ensuite, M. Renouard voyagera au gré de ses affectations : Dakar, Cherbourg, Tahiti, Nouvelle Calédonie... Joseph prendra sa retraite en 1986 et se retire à Créhen. Le récipiendaire du jour est vice-président de la section de Matignon des

officiers marins et veuves. Médaille militaire depuis 1985, Joseph avait refusé de recevoir sa distinction sous prétexte qu'il ne savait pas manœuvrer le sabre. À l'issue de la cérémonie, madame le Maire a félicité M. Renouard.

Cérémonie commémorative du drame du Buhara

Ange Montfort, René Lorre et Olivier Cojean représentaient la commune lors de la cérémonie commémorative du drame du Buhara, le 12 avril, répondant à l'invitation de Jean-Pierre Mauquest, maire de Montebourg(50).

Le 12 février 2011, une cérémonie militaire avec dépôt de gerbes avait rassemblé des anciens combattants et des élus des Côtes-d'Armor et de la Manche au monument des évadés de France, érigé sur la pointe de l'Isle pour célébrer l'avenue courageuse des Français du Buhara.

La tragique histoire du Buhara

Le soir du 12 février 1941, quinze jeunes, pour la plupart aviateurs de l'école de pilotage de Saint-Brieuc quittent la baie de la Fresnaye à bord d'un bateau de pêche : le Buhara. Leur volonté est de rejoindre les Forces Françaises Libres en Angleterre. En pleine nuit, le moteur, cesse de fonctionner. Ils ne peuvent plus naviguer qu'à la voile. Au matin du 13 février, ils sont repérés et arraisonnés par un patrouilleur allemand. L'équipage est conduit d'abord à la prison de l'arsenal de Cherbourg (50), pour y être interrogé puis à la prison de Saint-Lô (50), pour y être jugé en cour martiale.

Le 20 mars, la cour condamne deux jeunes à mort. Le parisien Pierre Davouasoud et

le briochin Jean-Magloire Dorange seront exécutés le 12 avril, à l'abbaye de Montebourg. Un jeune est condamné à sept ans de prison, les autres sont déportés. Deux mourront en déportation, les autres arriveront à survivre.

▼ URBANISME

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Dinan Agglomération, aujourd'hui compétente pour l'élaboration des documents d'urbanisme, propose, en collaboration avec les communes, son premier PLUi à l'horizon 2019.

QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

PLUi, ces 4 lettres désignent le Plan local d'Urbanisme Intercommunal, document d'urbanisme définissant le projet global d'urbanisme et d'aménagement de Dinan Agglomération. Il remplacera les différents documents d'urbanisme des Communes et fixera les règles générales d'utilisation du sol harmonisées à l'échelle intercommunale. Aujourd'hui, les enjeux d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité et de mixité sociale exigent que ces questions ne soient plus considérées uniquement au niveau communal. L'intercommunalité devient l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements et exprimer au mieux la solidarité entre les communes. Le Programme Local de l'Habitat (PLH), qui détermine les politiques en termes d'habitat sera également intégré au PLUi. L'élaboration du



PLUi est un travail sur la durée (3-4 ans) mené par les élus du territoire, organisés en comité de pilotage, celui-ci est composé de deux représentants par commune. Ainsi, Mme Allory (Maire) et M. Ménard (adjoint à l'urbanisme) ont été désignés pour représenter Saint-Cast Le Guildo, mais c'est l'ensemble du Conseil Municipal qui pourra donner son avis avant les délibérations du Conseil Communautaire.

QUELLES AMBITIONS POUR LE PLUI ?

- Traduire le Projet de territoire et les différentes stratégies de l'agglomération (touristique, économique ...) en cours d'élaboration
- Rendre compatible l'ensemble des documents d'urbanisme locaux avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Dinan et la législation récente
- Permettre l'harmonisation des règlements d'urbanisme communaux afin de garantir une meilleure lisibilité et un traitement équitable des citoyens quant à l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Prendre en compte la diversité des identités territoriales de l'intercommunalité : littorale, rurale, agglomérée
- Planifier au-delà des frontières communales et maîtriser les secteurs d'urbanisation frontalières
- Garantir la qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment sur les entrées de ville et assurer la sauvegarde du patrimoine bâti remarquable
- Promouvoir le renouvellement des centres urbains et ruraux et leur revitalisation
- Préserver l'activité agricole et les milieux naturels par une prise en compte de la sensibilité littorale et des continuités écologiques
- Améliorer l'articulation entre les politiques en matière de mobilités (réseau de transport collectif intercommunal, stationnement, déplacements doux...)
- Mutualiser les moyens techniques et financiers des communes autour d'un document unique

UNE NOUVELLE POLITIQUE INTERCOMMUNALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Le futur PLUi intégrera un volet spéci-

fique dédié à la politique de l'Habitat. Il définira des objectifs de production de logements par commune, répartira la production de logement social et définira des aides spécifiques pour l'amélioration de l'habitat.

LA POPULATION AU CŒUR DU PROJET

Les habitants pourront prendre connaissance du projet et donner leur avis par le biais de plusieurs événements (réunions publiques, ciné-débat, exposition itinérante, etc.). L'objectif est de construire un document d'urbanisme cohérent et partagé par tous. Dès aujourd'hui, retrouvez en mairie et au siège de Dinan Agglomération le registre de la concertation. Suite au diagnostic territorial, en cours de finalisation, l'année 2017 sera pleinement consacrée à l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document permet aux élus d'affirmer leur projet politique de développement de l'agglomération dans le respect des principes de développement durable.



CONCERTATION : L'ENFANT DANS LA VILLE - LE 10 ET 11 JUIN 2017

Le PLUi sera présent lors de l'évènement « L'enfant dans la ville » à Dinan, le 10 et 11 juin 2017. Dinan Agglomération et le cabinet Aire Publique invitent parents et enfants à venir construire en famille la ville idéale. Grâce au jeu « Plus Belle Ma Ville », 4 équipes se voient confier une mission pour accueillir des habitants et des emplois dans sa ville. Charge à chaque groupe d'imaginer son lieu de vie de demain, le plus durable possible. Sur le stand vous pourrez également découvrir l'exposition du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et poser vos questions aux techniciens du service Urbanisme de Dinan Agglomération.

POUR ALLER PLUS LOIN :
dinan-agglomeration.fr

▼ TOURISME

Taxe de Séjour

POURQUOI UNE TAXE DE SÉJOUR ?

Créée par une loi de 1910, la taxe de séjour est instituée à l'initiative des collectivités réalisant des dépenses favorisant l'accueil des touristes.

QUI PEUT INSTITUER LA TAXE DE SÉJOUR ?

La taxe de séjour peut être instituée par des communes et groupements de communes. Sur notre territoire depuis le 1^{er} janvier 2017, Dinan Agglomération collecte et encaisse cette taxe harmonisée sur l'ensemble du territoire, tant au niveau des tarifs que du mode de perception.

À QUOI SERT LA TAXE DE SÉJOUR ?

Les recettes générées par la taxe de séjour sont reversées à l'office de tourisme de l'agglomération. Ainsi le territoire dispose de moyens supplémentaires pour mettre en place des actions de qualité en faveur du tourisme (actions de communication, de promotion, de développement touristique).

QUI PAIE LA TAXE DE SÉJOUR ?

La taxe de séjour est payée par chaque visiteur hébergé, directement aux établissements d'hébergements touristiques. Elle est calculée par personne et par nuitée et est ensuite reversée par les hébergeurs touristiques au service « taxe de séjour » de l'agglomération.

COMMENT DÉCLARER ?

La taxe de séjour est collectée tout au long de l'année puis reversée au trimestre. Pour la déclarer, les propriétaires remplissent un registre du logeur sous format papier, excel ou via la plateforme de télédéclaration sur le site : <http://taxe.3douest.com/dinan.php> (24/24h, 7/7j).

LES TARIFS

Le code général des collectivités territoriales détermine des fourchettes tarifaires selon les catégories d'hébergements. Qui est exonéré ?

- > Les personnes mineures (-18 ans),
- > Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans une commune du territoire,
- > Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

Une permanence est mise en place dans

les antennes de Dinan Agglomération (voir tableau)

Les déclarations d'Avril et Janvier sont à adresser directement au service Taxe de séjour de Dinan Agglomération

Nous contacter :

Nathalie Roulon, régisseuse de la Taxe de Séjour. Tél. : 02 96 87 52 74
n.roulon@dinan-agglomeration.fr

PERMANENCES DANS LES ANTENNES DE DINAN AGGLOMÉRATION

ANTENNES	COLLECTE JUILLET 2017	COLLECTE OCTOBRE 2017
Antenne Broons	17 juillet de 9h à 12h30	16 octobre de 9h à 12h30
Antenne Plouër-sur-Rance	18 juillet de 9h à 12h30	17 octobre de 9h à 12h30
Antenne Plancoët	20 juillet de 9h à 12h30	19 octobre de 9h à 12h30
Antenne Matignon	21 juillet de 9h à 12h30	20 octobre de 9h à 12h30

▼ RESSOURCES HUMAINES

Un nouveau chef à la cuisine centrale

Olivier Martel succède à Ludovic Brichory à la tête de la cuisine centrale. Le nouveau chef de 53 ans vient de Lancieux où il a officié durant 12 ans dans la cuisine d'un centre d'hébergement.



De gauche à droite : Olivier Martel, Patrice Bourget, Marie-Hélène Renault, David Lemessager, Sandrine Guinand et Denis Julaud.

Ces années succédaient à de multiples expériences professionnelles : restaurant classique, relais château, traiteur...

Quand on demande à Olivier Martel quelle expérience l'a marqué le plus, il répond : « *tout, tout a été intéressant... Mais travailler en restauration collective implique des devoirs supplémentaires. Nous sommes au service des usagers : les enfants ou les personnes âgées de l'EHPAD, sans oublier les repas portés. Pour moi, il est important de travailler avec des produits frais issus du circuit court ! Respecter les usagers, c'est proposer de la qualité.* »

Le nouveau chef de la cuisine centrale rajoute : « *Les menus sont élaborés avec les conseils d'une diététicienne, bien sûr dans le respect des normes en vigueur.* » Olivier Martel a déjà partagé le repas avec les enfants dans nos restaurants scolaires. « *J'irai, chaque mois, manger avec eux. Il est important, à mes yeux, de pouvoir échanger avec les enfants afin de connaître leurs habitudes alimentaires. Communiquer, prendre les avis des uns et des autres est incontournable.* »

Le nouveau responsable de la cuisine centrale se montre très sensible à la démarche éco-citoyenne engagée par la commune au travers de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le tri des déchets et le compostage des restes. « *Je tiens à poursuivre dans cette voie et amplifier le mouvement !* »

Nous souhaitons la bienvenue à Olivier Martel et sommes heureux de l'accueillir dans l'équipe des agents de la commune.

▼ ECOCITOYENNETÉ

Printemps aux Jardins Partagés

**La pluie nous avait oubliés !
Il a fallu composer sans elle...**

Comme nous avons apporté au sol, dès février, beaucoup de bonnes choses pour l'alimenter : feuilles, compost, tontes de pelouse, paille, fumier de cheval... il a bien réagi ; les fraises ont bonne mine, les légumes de printemps sont là et les premiers radis ont été consommés ; à ceux qui viendront nous rejoindre, nous cultivons sans engrais chimiques ni pesticides... Et nos légumes sont beaux et bons ; parcelle collective, parcelles individuelles, vous pouvez choisir : il y a encore de la place.

Cordialement.
Les jardiniers de Saint Cast



Les ÉCHOS du Conseil Municipal

du jeudi 6 avril 2017

Pour information, l'intégralité de ce conseil est affiché en Mairie et consultable sur le site de la mairie : www.villedesaintcastleguildo.fr

FINANCES

■ VOTE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR L'ANNÉE 2017 – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉ- RATION DU 3 FÉVRIER 2017

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le vote des taux du 3 février 2017 pour s'adapter aux modalités d'harmonisation fiscale intercommunale.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL modifie la délibération du 3 fév. 2017 et fixe les taux des taxes locales comme suit pour 2017

> Taxe

d'habitation : Commune = 16,94 %

> Taxe Foncière

sur le bâti : Commune = 20,06 %

> Taxe Foncière

sur le non bâti : Commune = 50,46 %

■ RÉPARTITION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX ASSOCIATIONS POUR AIDE FINANCIÈRE OU/ET MATÉRIELLE

))) Le conseil municipal VOTE A L'UNANIMITÉ les volets I, II, III, V et VI :

A - FONCTIONNEMENT

I - ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

- > Union Nationale des Combattants – ST-CAST 260 €
- > Anciens d'Algérie du Guildo (F.N.A.C.A.) : 260 €
- > Médaillés Militaires du Canton de Matignon 150 €
- > Officiers Marins – Section de Matignon 150 €

II - ACTIVITÉS SOCIALES

- > Association des Pensionnés de la Marine Marchande 36 €
- > S.N.S.M. 2.500 €
- > Amicale des Employés communaux 4.000 €
- > Association « 4-Vaulx les Mouettes » 350 €
- > Association « Répar'toi-même » 250 €

III - ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

- > Culture et Bibliothèque Pour Tous : 900 €

- > Atelier d'Arts Plastiques : 200 €
- > Association Bouliste Castine : 100 €
- > Société de Chasse de St-Cast : 100 €
- > Société de Chasse du Guildo : 100 €
- > Association « SALICORNES » : 3 000 €
- > NI, BREIZHIZ : 434 €
- > Le Cercle des Embruns : 400 €
- > Cinéma Eden – Société GLOZEL (sous réserve d'une réouverture) : 3 297 €
- > La Mouette du Guildo : 200 €
- > Altruisme & Citoyenneté : 250 €
- > Association « Mémoire et Patrimoine des Terre-Neuvas » : 200 €

IV - ACTIVITÉS SPORTIVES

- > Centre Nautique (Cf Convention du 16/04/2015) Aide à l'emploi associatif : 9 000 €
- > Étoile Sportive de Saint-Cast Le Guildo : 9 000 €
- > Club de Natation pour le salaire de l'animateur (année 2017/2018) (sur justificatifs) : 13 000 €
- > Saint-Cast Plongée (versés sur présentation de justificatifs) : 1.550 €
- > Ass. Sportive du Golf Club de Pen Guen : 2.500 €
- > Ass. Sportive du Collège « Paul Sébillot » MATIGNON par élève domicilié dans la Commune 46 €/élève
- > Amicale Sportive de St-Cast le Guildo : 200 €
- > Tennis Club de St-Cast le Guildo 46 € x 18 enfants domiciliés (versés sur présentation de la liste des enfants) dans la Commune : 828 €
- > Skol Gouren Bro – Matignon 46 € x 5 enfants domiciliés dans la Commune = 230 € : (versés sur présentation de la liste des enfants de la commune) + 460 € régularisation de 2016 690 €
- > Karaté Club 46 € x 6 enfants domiciliés dans la Commune, enfants de la Commune et si pas subventionné par Dinan Agglomération : 276 €

- > Racing Club de Matignon 46 € x 6 enfants domiciliés dans la Commune 276 €

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE
POUR : 19 – CONTRE : 2 (M. JARRY
et M. PRODHOMME)

V - ACTIVITÉS LIÉES AUX ÉCOLES

- > Amicale Laïque « ÉCHOS D'ÉCOLE » : Fonctionnement 744 €
- > A.P.E.L. École Privée « Notre Dame » Guildo - Fonctionnement : 576 €
- Transports et activités diverses : (Effectif au 01/01/2017) (sur justificatifs) 58 € x 72 enfants = 4 176 €
- > Collège Paul Sébillot de MATIGNON : (versement de subvention aux familles en fonction des demandes pour des classes de neige, de découverte, d'échanges) pour les élèves du Collège domicilié à Saint-Cast Le Guildo (sur présentation liste enfants) 46 €/élève

VI - ACTIVITÉS LIÉES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

))) Le conseil municipal VOTE A L'UNANIMITÉ la somme de 46€ par apprenti, domicilié sur la commune pour les centres suivants :

- > Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor
- > Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ille et Vilaine
- > Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment – La Roche/Yon
- > Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Quimper

B - ANIMATIONS

- > Cyclo-Randonneur (sur justificatifs) 200 €
- > Rivage Musical (sur justificatifs) 3 000 €
- > Centre Nautique (Cf Convention du 16/04/15 - justificatifs) Grand Prix de St-Cast 3.000 €
- > Anciens d'Algérie du Guildo – FNACA (Courses cyclistes sur justificatifs) 2 000 €
- > Comité des Fêtes (sur justificatifs) : - Animations : Grande Dictée, Grand Quizz, Fête des Voisins, Salon de l'Artisanat) 3 200 €

- Festival BD6 900 €
- Festival Jazz14 000 €
- Radio-Crochet3 000 €
- Bain de la St-Sylvestre..... 1 350 €
- > Asso. Dynamisation du Quartier des Mielles (Animation sur Square Pellion 24/06/2017 sur justificatifs)1 000 €
- > OGECE - École Privée du Guildo (Fête de l'Huître) sur justificatifs1.500 €
- > Le Son des Landes (sur justificatifs)
- Feu de la St-Jean1.800 €
- Fest-Noz Bal Folk1.200 €
- > La Mouette du Guildo (Puces Marines) sur justificatifs200 €
- > Ni, Breizhiz (Pour rémunération groupe de danseurs pour retraite aux Flambeaux des 13/07 +14/08 (justificatifs):400 €
- > Tennis Club (Tournoi estival de tennis -sur justificatifs3.000 €
- > Association Sportive du Golf St-Cast (Compétition Handi-Am) sur justificatifs500 €
- > Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Côte d'Émeraude (sur justificatifs)
- Bal du 14 Juillet2.500 €
- Bal du 15 Août1.000 €
- > Armor Volley Ball (Estivales de Volley 2017)15.500 €
- > Société Hippique (Concours National officiel de sauts d'obstacles) sur justificatifs3.800 €
- > Caoze Toujou (La Ferme au Gallo) sur justificatifs1.000 €
-))) LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE 20 POUR ET 1 CONTRE (Mme DOSIN)

■ **OCTROI D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX ÉCOLES DE LA COMMUNE ET AU FOYER COOPÉRATIF DU C.A.P.M DES 4 VAULX** pour les séances de découverte et connaissance du milieu marin dispensées par le centre nautique au titre de l'année 2017.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable au financement 6 séances au prix de 12 €/séance/élève du Cycle 3 (CE2, CM1, CM2). VOTE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (M. COJEAN, Mandaire O.C.C.E des 4 Vaulx ne participe ni au débat, ni au vote)

■ **CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE PRIVÉE « NOTRE-DAME » - FORFAIT COMMUNAL - ANNÉE 2017**

))) LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis

favorable à la somme de 720 € par élève pour l'année 2017 soit pour l'École Privée « Notre-Dame »
720 € x 72 élèves = 51 840 € et DEMANDE de solliciter auprès de chaque commune la participation de 720 € par enfant. Mme QUENOUAULT membre du bureau de l'OGECE du Guildo, ne prend part ni au débat, ni au vote. VOTE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

■ ADHÉSION A DIVERS ORGANISMES POUR L'ANNÉE 2017

Montant des Cotisations suivant barème - Année 2017 :

- > A.R.I.C. (Formation des Élus) 23 Conseillers x 35 € =805,00 €
- > Association Départementale des Maires de France..... 1215,59 €
- > VIGIPOL - Syndicat Mixte de Protection du Littoral Breton.....1 450,89 €
- > Asso. « Acteurs Publics contre les Emprunts Toxiques »50,00 €
- > A.V.E.C. (Ass. Nationale des Villages, Élus et Collectivités de VVF Villages).....200,00 €
- > A.N.E.L. (Association Nationale des Élus du Littoral)601,00 €

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

🕒 RESSOURCES HUMAINES

Considérant que la population à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité du Maire est la population totale du dernier recensement, soit 3544 habitants :

■ INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE d'attribuer au Maire, l'indemnité fixée à 46 % de l'indice brut terminal auquel s'ajoute une majoration de 50 % considérant que la Commune est classée Station Classée Tourisme. Cette indemnité est due à compter du 1er Janvier 2017.

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE A L'UNANIMITÉ

■ INDEMNITÉS DE FONCTION DES ADJOINTS

))) LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE d'attribuer aux Adjointes, l'indemnité fixée à 21 % de l'indice brut terminal auquel s'ajoute une majoration de

50% considérant que la Commune est classée Station Classée Tourisme Ces indemnités sont dues à compter du 1er Janvier 2017. VOTE A L'UNANIMITÉ

■ INDEMNITÉS DE FONCTION DU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

))) LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE d'attribuer au Conseiller Délégué, l'indemnité fixée à 11 % de l'indice brut terminal auquel s'ajoute une majoration de 50 %, considérant que la Commune est classée Station Classée Tourisme. Cette indemnité est allouée à compter du 1er Janvier 2017. VOTE A L'UNANIMITÉ

■ CRÉATION DE POSTE DE TECHNICIEN PRINCIPAL 1^{ÈRE} CLASSE A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2017

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE A L'UNANIMITÉ

🕒 TRAVAUX

■ SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ - RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC - RUE DES QUAIS

L'Assemblée est informée que le Syndicat Départemental d'Énergie a procédé à l'étude de la rénovation de deux candélabres rue des Quais au Port du Guildo. Le projet ; 7 000 € HT, soit 4 200 € à la charge de la commune.

🕒 URBANISME

■ RÉGULARISATION DE CESSIONS DE TERRAINS POUR LA RÉALISATION DE LA RUE GUY HOMERY.

Le Conseil Municipal est informé que pour la réalisation de la rue Guy Homery, le GAEC TROTEL, Mme HAMONIAUX, l'indivision FOUSTEL VALAIS, COTES D'ARMOR HABITAT, l'indivision DURAND, et M. Francis TROTEL avaient cédé à la commune des parcelles référencées en annexe conformément au document d'arpentage effectué par le cabinet de géomètre FORGEUX.

Aucun acte de donation n'existe, Il est demandé au Conseil Municipal s'il est favorable à la régularisation de ces cessions à titre gratuit

))) LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE



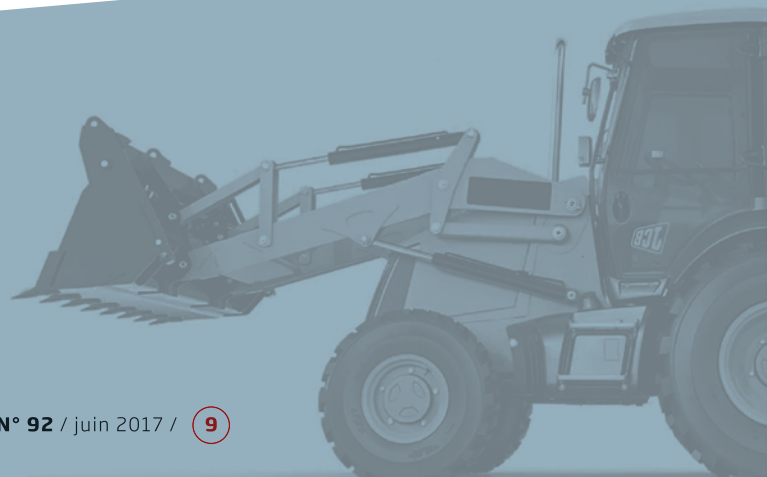
⌚ ⌚ Les travaux du mois de juin

- RIS (Relais d'Information Service) : mise aux normes de la signalisation verticale
- Travaux de nettoyage, désherbage manuel au cimetière
- Réfection des jardinières Bd Duponchel – harmonisation en teinte grise
- Remplacement des portes au yacht Club, aux services techniques, ainsi qu'à la garderie du Guildo
- Pose de chicanes avenue des Tilleuls
- Accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) Square Pellion et rattrapage du sol
- Mise aux normes des parcours VTT
- Préparations des Festivités
- Remplacements des drapeaux



⌚ Achat de matériel

- Tractopelle
- Camion ampliroll
- 1 tondeuse
- 2 tronçonneuses
- 2 taille-haies
- 1 élagueuse
- 2 souffleurs-aspirateurs
- 1 motoculteur
- Découpeuse thermique
- Rouleau compacteur



Conférence sur Armand de Chateaubriand à Sainte-Brigitte

Les « Amis du Passé en Pays de Matignon », avec l'association du « Patrimoine de Saint Cast - Le Guildo » et l'association « Cœur de vie - Cœur de pierre », organisent, le vendredi 16 juin à 18 heures en la chapelle Sainte-Brigitte, une conférence sur une personnalité injustement peu connue de notre Pays d'Armor : Armand de Chateaubriand.

Cousin de l'illustre auteur des « Mémoires d'outre-tombe », celui que l'on surnommait « l'Ami des vagues », a résidé dès 1777 en son château familial du Val d'Arguenon au Guildo, avant de devenir le meilleur agent de liaison maritime chargé du transport des hommes, des armes et de la correspondance secrète des royalistes en exil dans l'île de Jersey depuis la révolution de 1789.

Au cours de cette conférence, il sera évoqué les péripéties de l'église du bourg « d'Havre-Cast » devenue « le temple de la raison », la plage des « callots » et



ses rochers des « Quatre-vaux » où le jeune Chateaubriand atterrissait par des nuits sans lune, le manoir du « Bois-ès-Lucas » où il se cachait, la « Ville Norme » où il embarquait clandestinement à quelques mètres du principal poste de douane des côtes d'ar-

mor.... Symbole de la résistance des royalistes Bretons s'opposant à la folie révolutionnaire, il se méfia de la tumultueuse chouannerie incontrôlée, résistera aux griffes de « l'Aigle Corse Impérial », et même, prendra les armes contre sa propre Patrie, mais sans jamais se vendre à l'ennemi anglais ; tout cela avec la naïveté de l'inconscience des Héros. Trahi par ses amis, traqué par la police de Fouché, fusillé le Vendredi Saint de l'an 1809 par Napoléon, jeté dans une fosse commune, il n'aura pour unique oraison funèbre qu'un soupir d'ingratitude de Louis XVIII pour

lequel il s'est sacrifié : « Oui, Monsieur de Chateaubriand a fait son devoir... »

Un siècle plus tard, en 1909, une plaque commémorative en sa mémoire était bénie par l'Abbé Tréguay, curé de Matignon, dans la chapelle Sainte-Brigitte où, le 16 juin 2017, se déroulera cette conférence.

Conférencier : Michel DÉSIR, Membre des « Amis du Passé en Pays de Matignon », animateur des « Causeries d'Armor - ECLD », Secrétaire-Administrateur du « Souvenir de Chateaubriand » de Saint-Malo.





Bagad Salicornes :

3^e au concours départemental

Le championnat national des bagadoù est une compétition musicale à laquelle participent près d'une centaine de bagadoù, répartis en cinq catégories. Il a lieu tous les ans depuis 1949 et est divisé en deux manches à l'issue desquelles les groupes sont classés, puis soit promus soit relégués.

Pour la première fois le Bagad Salicornes en 2017 participe à ce concours. Il s'est produit le lundi 1er mai au concours départemental à PLERIN en 5^e catégorie et a terminé 3^e avec une note globale de 14.44.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Le Bagad a présenté sa suite de Polkas enchaînée avec le morceau du concours « Ne oen ket meit douzek vlé ha hoah » face à un jury aguerri et à un public en nombre venu soutenir les différents groupes. Ces résultats très encourageants résultent d'un travail continu tout au long de l'année au sein du Bagad et de son école de musique traditionnelle. Cette performance amène le Bagad à participer au concours national des Bagadoù qui aura lieu dans sa catégorie, le 8 juillet prochain à CARHAIX.

nir les différents groupes. Ces résultats très encourageants résultent d'un travail continu tout au long de l'année au sein du Bagad et de son école de musique traditionnelle. Cette performance amène le Bagad à participer au concours national des Bagadoù qui aura lieu dans sa catégorie, le 8 juillet prochain à CARHAIX.

2017 : NOUVELLE ÉTAPE

Créé depuis seulement 6 ans le Bagad Salicornes évolue et s'améliore chaque année. 2017 est une nouvelle étape et souhaitons qu'après cette première manche réussie, il saura transformer l'essai à CARHAIX. Pour les amateurs de musique bretonne (cornemuse, bombarde ou percussions..) les inscriptions pour l'école de musique, rentrée 2017 ont commencé. **Venez nombreux nous rejoindre.**



CONTACT :

Association Bagad Salicornes de Saint-Cast Le Guildo

siège social Mairie
22380 SAINT-CAST-LE-GUILD
bagadsalicornes22@hotmail.com

Tél : 06 22 94 35 87





L'association **Quatre Vaulx les Mouettes** fête ses **50 ans**

L'association Quatre Vaulx les Mouettes fête ses cinquante années d'existence.

Elle a été créée en 1967 sous la dénomination Association les Mouettes.

Son projet est porté par des administrateurs bénévoles, engagés et militants qui associent les autres parties prenantes de l'Association - personnes accueillies, familles, professionnels, partenaires, organismes de contrôle - à la réflexion et à la mise en œuvre des orientations.

L'Association exerce ses activités au bénéfice d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Elle gère des établissements et services répartis sur plusieurs communes de l'est du département des Côtes d'Armor, principalement sur le territoire de santé n°6. La diversité de publics accueillis et de structures est le résultat

d'un long processus de développement engagé antérieurement et depuis la création de l'Association. L'objectif est immuable : s'adapter aux besoins des personnes, innover, inventer pour leur bien-être et leur épanouissement. Le parcours de l'Association 4 Vaulx les Mouettes est marqué par l'engagement fort de personnes de conviction, l'innovation, l'adaptation et la solidarité de ses membres.

QUELQUES DATES FONDATRICES :

➤ **1912** : Dès cette époque le préfet et un médecin, le docteur Chambrin, Maire de Plancoët et Conseiller Général se mobilisent pour lancer un projet d'une école dite de perfectionnement. Leur objectif, l'ouvrir à des enfants souvent pauvres et orphelins et pour certains en incapacité d'intégrer les écoles ordinaires.

➤ **1919** : Les religieuses de la Congrégation de la Divine Providence ouvrent une première classe dans les locaux de la Maison Mère, à Crehen.

➤ **1935** : Elle est transférée à Dinan et complétée par de nouvelles classes pour former « l'École de Rééducation de Dinan ».

➤ **1950** : La Congrégation acquiert la propriété d'un prêtre sur laquelle existent des bâti-

ments d'une ancienne colonie de vacances. Cette propriété se situe au bord de la plage de Quatre Vaulx à Saint Cast le Guildo, siège actuel de l'Association 4 Vaulx Les Mouettes. Elle peut être acquise grâce à l'avance consentie par les parents sur le prix payé pour la pension des enfants de la « Garderie La Providence ».

➤ **1953** : La structure est autorisée par le Préfet sous la dénomination de Centre D'Adaptation Psychomotrice et de Reclassement Social et devient ainsi un établissement médico-social.

➤ **1967** : Les sœurs décident de passer le relais et de créer une association afin de poursuivre le développement de l'œuvre. Les habitants de Saint-Cast et des environs vont, de façon désintéressée, donner de leur temps et mettre leurs compétences au service de l'Association Les Mouettes



créée le 23 juillet 1967 pour gérer le Centre de Saint-Cast. Une autre association est créée à la suite pour gérer l'École de rééducation qui deviendra l'actuel IME Les Vallées à Dinan.

➤ **1975** : le premier directeur laïc, Jean-Yves Béchu, est nommé directeur du Centre D'Adaptation Psychomotrice dit CAPM qui accueille 50 enfants et jeunes de moins de 20 ans.

➤ **1985** : En juillet, le CAT 4 Vaulx-Jardin ouvre ses portes, permettant ainsi l'intégration professionnelle de 60 adultes en situation de handicap. D'abord implanté sur le site du CAPM, il est transféré en 1989 sur la commune de Corseul au lieu-dit « Coëtffinet ». La structure va s'engager avec les travailleurs handicapés dans un projet d'envergure particulièrement novateur. Jacques Mazé, ingénieur à 4 Vaulx-Jardin met en effet au point et développe un processus unique de valorisation des algues par compostage qui lui vaut notamment une position d'expert auprès du groupe scientifique européen sur la valorisation des algues. Suite à de nombreux travaux

de recherche, des collaborations sont engagées avec des organismes techniques tels que l'ADEME (Agence de Développement de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie) ou le CNRS (Centre national de Recherche Scientifique)-IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) et font l'objet de publications scientifiques internationales. Ce savoir-faire aboutit à la création d'une filière de fabrication de compost, terreaux, paillage.

➤ **1985** : Afin de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en situation de handicap en dehors du temps de travail sont créés :

- Un service de tutelles visant à mettre en œuvre des mesures judiciaires destinées à protéger une personne majeure et/ou tout ou partie de son patrimoine si elle n'est plus en état de veiller sur ses propres intérêts
- Un Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Social. Au départ, dispersé sur plusieurs sites, le centre d'hébergement est regroupé à Plancoët en 2001.

➤ **1991** : Le SESSAD, Service d'Éducation Spécialisé de Soins A Domicile, est mis en place à Lamballe permettant à des enfants en situation de handicap de vivre près de leurs parents et d'être scolarisés sur leur territoire de vie.

➤ **1992** : Un foyer de vie pouvant accueillir 21 résidents : 17 en hébergement permanent, 4 en accueil de jour ouvre ses portes à Créhen au lieu-dit « Le Vigourieux ».

➤ **1998** : Une crise institutionnelle et financière grave ébranle l'Association. Elle se solde entre autres fin 1998 par le licenciement du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, la démission de l'ensemble du Conseil d'administration. Très vite un nouveau Conseil d'Administration se constitue sous l'impulsion de la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Créhen.

➤ **2005** : un nouveau foyer de vie, Le val Quilloury est ouvert à Plénée Jugon.

➤ **2010** : La réhabilitation et l'agrandissement de l'IME du

CAPM sont enfin finalisés après une dizaine d'années de négociation et de travaux.

➤ **2011** : une nouvelle Présidente, Sylvie Greverath, est élue par le Conseil d'Administration, elle succède à Nicole Debray. Dans le même temps, à la suite du départ à la retraite du Directeur Général, un Directeur Général venant de l'extérieur de l'Association, Lionel Bruneau, est recruté.



La Présidente de l'association 4 Vaulx les Mouettes, Sylvie Greverath.

➤ **2016** : Dans le cadre d'une fusion, l'association des amis de Bel-Air est absorbée par 4 Vaulx les Mouettes.

Les différents établissements des Quatre Vaulx

L'association gère des établissements et services répartis sur plusieurs communes



LE CENTRE D'ADAPTATION PSYCHOMOTRICE

Le CAPM (Centre d'Adaptation Psychomotrice) est dirigé par

Mme Françoise Kocikova. Il est situé à Notre dame du Guildo au-dessus de la plage. Il regroupe plusieurs services :

➤ L'IME (institut médico-éducatif)

En accueil de jour, la Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP), grâce aux moyens matériels financés par la taxe d'apprentissage, peut accueillir les ado-

lescents et jeunes adultes de 14 à 20 ans pour favoriser et développer la formation professionnelle.

➤ La Section pour Jeunes avec Troubles Associés (SJTA)

La SJTA s'adresse directement aux jeunes présentant des troubles du spectre autistique ou des troubles envahissant du développement (TED). L'ac-

cueil est organisé autour de 3 groupes de vie de 6 jeunes de 5 à 20 ans

➤ Le Service pour Enfants et Adolescents Poly Handicapés, (SEAPH)

Le SEAPH dont la mission est d'assurer l'accompagnement, le suivi ou la prise en charge d'enfants et d'adolescents en situation de polyhandicap. La prise en charge est globale



et s'exerce au niveau éducatif, pédagogique et thérapeutique. Au moyen de deux groupes d'accueil de jour et d'un groupe d'internat, seize enfants et adolescents de 3 à 20 ans sont accueillis dans le service.

► **Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)**

Le SESSAD, basé à Lamballe, a pour mission d'assurer le suivi en intégration scolaire d'enfants et d'adolescents en situation de handicap.

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT)

Il est dirigé par Bruno LEBOULCH. L'objectif prioritaire de l'ESAT est de participer à la plus grande autonomie possible de la personne accueillie,

tant sur le plan professionnel que sur le plan social, afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de la personne sur son bassin de vie (Pays de Dinan). L'ESAT est un lieu d'accueil autant qu'un lieu d'insertion.

L'ESAT est un établissement «vers lequel sont orientées les personnes en situation de handicap de plus de 20 ans (ou à titre dérogatoire de plus de 16 ans) dont la capacité de travail a été reconnue comme inférieure à 1/3 de celle d'une personne non handicapée, au sens du droit de la sécurité sociale, qui ne peuvent momentanément ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, ni travailler dans une entreprise ordinaire ni dans une entreprise adaptée». L'établissement est situé à Corseul.

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL (CHAS)

La directrice est M^{me} Talibart. Le Foyer-Résidence "Clairval" est un lieu de vie permanent pour des personnes en situation de handicap mental travaillant en E.S.A.T. Il a pour mission de les accompagner par son hébergement et dans la vie sociale.

LES FOYERS DE VIE DE CRÉHEN ET PLÉNÉE JUGON

Ils sont dirigés par M^{me} Talibart. Leur mission est d'accueillir et héberger des adultes en situation de handicap en proposant un habitat, un accompagnement de qualité et des activités adaptées. Favoriser bien-être et épanouissement.

L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF (IME) DE BEL-AIR

Il est dirigé par M^{me} Sylvie Quéré. Il se situe à Languédia. L'IME de Bel-Air accueille 40 jeunes de 6 à 20 ans souffrant d'épilepsie pharmaco-résistante avec handicaps et troubles associés (30 places d'internat et 10 places de semi-internat).

LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM)

Le Foyer d'accueil médicalisé Les Rainettes de Broons est dirigé par M^{me} Sylvie Quéré. Il s'agit d'un établissement de 40 places réservé à l'accueil d'adultes atteints d'épilepsies pharmaco-résistantes associées à des déficiences d'ordre intellectuel, psychologique, cognitif et physique.

Lionel Bruneau, Directeur Général de l'Association 4 Vaulx les Mouettes

M. Lionel Bruneau a pris ses fonctions en tant que Directeur Général de l'Association en mai 2011. Auparavant, il était directeur de deux foyers de vie en Indre et Loire. Un rapprochement familial et l'envie de diriger une association de taille moyenne ont motivé sa candidature.

Comment avez-vous appréhendé vos débuts au poste de Directeur Général ?

« Dès mon arrivée, je me suis senti rassuré. Ici, les administrateurs se montrent très impliqués dans l'association. D'emblée, j'ai été confronté à un challenge intéressant : la négociation pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Cela m'a amené très rapidement à bien

connaître les établissements de l'association. De plus, j'ai dû assurer la direction de certains établissements. Cela a permis de faire évoluer certaines pratiques. »

Depuis son arrivée, le Directeur Général a aussi pris des responsabilités dans différentes structures régionales.

« J'ai intégré le CRSA (Conférence Régionale Santé Autonomie) qui bientôt finalisera un

programme régional de santé. Il est important pour notre association d'intégrer de telles organisations : cela permet de se constituer un véritable réseau de contacts. Je suis également administrateur de l'URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des Oeuvres Privées Sanitaires et Sociales) qui regroupe la plupart des institutions oeuvrant dans le domaine du médico-social sanitaire.

Nous sommes aussi très actifs au sein de "Handicap22" qui rassemble 80% des assos médico-sociales du département »

Comment s'est déroulée la fusion avec les Amis de Bel Air ?

Quatre Vaulx les Mouettes a connu l'an passé une évolution déterminante. Elle a absorbé une autre association : les amis de Bel Air. Deux nouveaux éta-



blissements, l'IME de Bel Air à Languédia et le Foyer d'Accueil médicalisé de Broons ont rejoint l'association.

« Plusieurs associations ont répondu au cahier des charges. L'absorption s'est faite avec souplesse. L'écriture d'un nouveau projet associatif est en cours. Ces deux nouveaux établissements accueillent des jeunes et adultes épileptiques sévères. »

Quelles sont les perspectives pour l'association ?

« Nous souhaitons renforcer les actions sur le territoire en faveur des personnes handicapées. Il est aussi important de poursuivre le développement des partenariats et le travail en réseau.

Notre souhait est d'obtenir une reconnaissance de l'épilepsie pharmaco résistante comme maladie rare. Nous possédons aussi un véritable savoir-faire dans l'accompagnement des autistes. Nous travaillons pour obtenir un label et de plus nombreuses places. Par ailleurs, nous voulons poursuivre le

développement de l'équipe mobile « autiste », mise en place en 2016. Ce dispositif permet aux jeunes qui n'ont pu obtenir de place en établissement de pouvoir bénéficier de prises en charge au domicile.

Une volonté de l'association est de mener des actions pour mieux faire connaître et accepter la différence et le handicap au sein de la société.

“Nous souhaitons renforcer les actions sur le territoire en faveur des personnes handicapées. Il est aussi important de poursuivre le développement des partenariats et le travail en réseau.”

Notre but est d'élaborer et mettre en œuvre un projet politique assorti de mesures concrètes en faveur du développement social et environne-

mental durable.

L'enjeu pour nous autres, associations médico-sociales est bien de soutenir les personnes isolées, rendues vulnérables par la maladie. »

Quels sont les projets à court terme ?

« Nous avons l'intention de transférer le foyer de vie de Créhen à Matignon dans des locaux neufs et adaptés. Nous travaillons actuellement dans ce sens en partenariat avec le maire de Matignon, Jean René Carfantan. Le projet consiste à accueillir les adultes de foyer de vie mais aussi de prévoir une structure pour personnes âgées (travailleurs d'ESAT en retraite, par exemple). Il n'existe que très peu de struc-

tures permettant d'accueillir des personnes handicapées qui vieillissent. Bien sûr, la solution ne passe pas uniquement par les établissements. Il faut au maximum permettre le maintien de la personne dans sa famille mais ce n'est pas toujours aisé pour ces dernières. »

Qu'attendez vous de l'élection du nouveau président en France ?

« Il lui faut optimiser ce qui existe aujourd'hui pour mieux répondre aux attentes. Il y a un besoin urgent de places supplémentaires en institutions. En Bretagne, 3000 personnes se bousculent sur les listes d'attente... Il faut savoir que l'argent investi dans le médico-social ne dort pas ! Il est immédiatement réinjecté dans l'économie locale. »

Qu'est-il prévu pour les cinquante ans de l'association ?

« Nous allons organiser des olympiades à Corseul les 21 et 22 juin, une journée pour les jeunes et l'autre pour les adultes. Tous les établissements du département sont invités. Nous mettons en place une conférence spectacle sur le sens à donner au travail social en lien avec la bientraitance des usagers, à Plancoët le 27 juin prochain. Une soirée sera organisée par l'association en septembre prochain à St-Cast le Guildo. D'autres journées thématiques seront planifiées. »



M. Lionel Bruneau a pris ses fonctions en tant que Directeur Général de l'Association en mai 2011

Office de Tourisme : dernière Assemblée Générale

L'assemblée générale ordinaire de l'Office de Tourisme de Saint-Cast Le Guildo s'est tenue mercredi 5 avril en présence de Madame le Maire de Saint-Cast Le Guildo, des élus, des prestataires touristiques, des présidents d'associations et des sympathisants.



Cette assemblée générale ordinaire est la dernière car depuis le 1^{er} janvier 2017 la loi NOTRe impose le transfert de la compétence tourisme aux intercommunalités, la commune ne détient donc plus cette compétence qui revient à Dinan Agglomération, mais les animations précédemment organisées par l'Office de Tourisme sont intégralement reprises par la commune de Saint-Cast Le Guildo.

L'OFFICE DE TOURISME FÊTE SES 91 ANS

L'Office de Tourisme de Saint-Cast Le Guildo fête cette année ses 91 ans. En effet le syndicat d'initiative de Saint Cast a été créé le 16 mai 1926 à l'initiative d'un certain nombre d'acteurs privés du tourisme.

Les statuts précisaient, dans l'article 6, la composition du conseil d'administration de 16 membres : 4 hôteliers, 4 loueurs en meublés, 4 commerçants et 4 propriétaires non-loueurs, dont éventuellement un touriste baigneur. Cela est authentique.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE DEVIENT OFFICE DE TOURISME

Beaucoup d'années plus tard, le

syndicat d'initiative devient par la volonté de la municipalité de l'époque un Office de Tourisme associatif avec une gouvernance composée d'élus et de socio professionnels impliqués dans le tourisme.

En 2003, Henri Mackiewicz, Président de l'Office de Tourisme, m'a proposé d'être trésorier, étant disponible et amoureux de Saint Cast le Guildo pour y avoir passé des vacances durant des dizaines d'années, je ne pouvais qu'accepter.

Un an plus tard Henri a souhaité prendre du recul et m'a proposé la présidence que j'ai acceptée avec joie. Une aventure extraordinaire a commencé avec une équipe de salariés motivés, créatifs, enthousiastes et des administrateurs tous aussi motivés.

LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS

Cette liste chronologique, loin d'être exhaustive, résume les événements majeurs à l'initiative de l'Office de Tourisme, des municipalités successives, des associations qui ont marqué ces 13 années de Présidence... Plage en fête en 2004 initiée dans le cadre du contrat de station entre le conseil général et la municipalité pour dynami-

ser la station hors saison estivale, Cap Armor : animations sportives et culturelles pour tous, Imaginer: festival du film marin, puis le soutien au projet du nouveau port de plaisance en fédérant les associations concernées, les spectacles pour enfants Place aux Mômes, la reprise de la fête de l'huître en partenariat avec l'UCAM, les excursions en mer avec la Compagnie Corsaire, le marché nocturne en partenariat avec l'UCAC, les mercredisquare et mardis du port, 2007 la mise à disposition dans l'Office de Tourisme d'ordinateurs d'accès à Internet, les sorties grande marée pour le public, 2008 le 250^e anniversaire de la bataille de Saint-Cast, l'inauguration de la liaison piétonne puis l'inauguration du port en eau profonde, le nouveau site Internet de l'Office, le festival "Un Air de Jazz". En 2012 l'Office de Tourisme obtient la marque qualité Tourisme, puis en 2013 la catégorie 1, catégorie d'excellence. 2015 Saint-Cast Le Guildo devient station classée de tourisme pour 12 ans, un nouveau site internet adapté aux tablettes et smartphones est mis en ligne.

2016 le premier festival de la Bande dessinée « Cast'in Bulles ».

S'ajoute à cette liste l'ensemble des animations portées par les nombreuses associations.

REMERCIEMENTS

Durant toutes ces années nos relations avec les municipalités successives ont été exemplaires avec des collaborations fructueuses en particulier avec les 3 adjoints au maire chargés

du tourisme : Pascal Hamon, Yves Hervé et Magali Egrix.

Je n'oublie pas l'ensemble des administrateurs : élus, professionnels du tourisme, représentants des associations, sympathisants avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler en parfaite harmonie, en toute transparence et en toute confiance, je les remercie.

Je n'oublie pas non plus l'équipe de salariés Emilie, Maud, Marie, Marion, Alexia, Bastien, les saisonniers, les animateurs Cap Armor, les stagiaires et bien sûr Chantal qui ont accueilli des milliers de visiteurs et qui par leur grand professionnalisme ont développé la notoriété et l'attractivité de Saint-Cast le Guildo.

HOMMAGE

Je tiens enfin à rendre un hommage particulier à 4 administrateurs disparus qui par leur implication, leur disponibilité, leur investissement ont fortement contribué au développement touristique de Saint-Cast le Guildo:

- > Étienne Departout, propriétaire du camping La Fontaine qui a été un administrateur extrêmement présent et très engagé,
- > René Macé propriétaire du camping du Chatelet qui a créé une superbe entreprise,
- > Bernard Lefèvre trésorier de l'Office de Tourisme pendant 10 ans et fortement engagé dans le monde associatif
- > et enfin Yves Hervé avec lequel nous avons travaillé durant des mois au renouvellement de Saint-Cast le Guildo comme Station Clas-

sée de Tourisme, label national qui n'est détenu que par quelques dizaines de stations en Bretagne.

UN POINT SUR LA SAISON 2016

L'année touristique 2016 n'a malheureusement pas suivi les 3 années successives de progression. En effet, la fréquentation touristique des Côtes d'Armor a été en baisse due à des vacances de Pâques précoces, l'absence de pont au mois de mai, une météo défavorable, les grèves et pénurie de carburant ainsi que le climat d'insécurité suite aux attentats. Saint-Cast Le Guildo n'a pas échappé à cette baisse, malgré une forte activité touristique estivale et post estivale. En termes de nuitées la baisse a été de 3,7 % ce qui représente une perte de 51 400

nuitées. Malgré cette baisse, les conseillers en séjour ont répondu à 20 000 demandes en progression de 9,5 % par rapport à 2015 dont 16 000 en face à face. L'ensemble de la clientèle touristique qui a passé la porte de l'Office de Tourisme peut être estimé à 50 000 personnes.

OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

Sur le plan de la communication l'Office de Tourisme a développé en 2016 ses actions par une augmentation de sa présence sur les réseaux sociaux, Face Book, Instagram et plus généralement sur internet avec les blogs de relations de presse afin de faire plus encore connaître notre station. À travers notre adhésion aux réseaux Sensation Bretagne et Terres Émeraude Saint-Cast

Le Guildo était présent à de nombreux salons en France et à l'étranger (Paris, Serre Chevalier, Londres, Luxembourg ...).

BILAN FINANCIER

De l'équilibre financier de 2015 nous sommes passés excédentaire de 19 042 € en 2016 dû à une baisse des charges de personnel consécutive à des arrêts de maladie et congé de maternité mais également à une maîtrise rigoureuse des dépenses. Je tiens à remercier chaleureusement notre trésorier Gilles Vallois qui durant 4 années s'est très fortement impliqué et a passé beaucoup de temps dans la gestion de notre comptabilité. Cette fin d'assemblée s'est terminée par un vote à l'unanimité du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier.

FUSION DES OFFICES DE TOURISME

Depuis le 1er janvier 2017 les Offices de Tourisme de Saint-Cast Le Guildo, Plévenon, Plancoët, Fréhel, Matignon, Saint Jacut, Dinan Vallée de la Rance travaillent en étroite collaboration et sont en marche pour fusionner à la fin de ce mois lors d'Assemblées générales extraordinaires pour devenir l'Office de Tourisme Intercommunal Dinan- Cap Fréhel, tout en conservant chacun leur identité propre.

Cette nouvelle entreprise, composée de plus de 20 salariés extrêmement motivés et professionnels, est enthousiaste pour relever le challenge afin de développer plus encore l'attrait du nouveau territoire Dinan Agglomération.

Le Président
Jean Pierre VALÈS

ÉTAT civil / PERMIS de construire / DÉCLARATIONS préalables

PERMIS de construire / DÉCLARATIONS préalables

MOIS DE JUIN 2017		
NOM-PRENOM	ADRESSE	OBJET
M. GILBERT Benoist	2, rue de la Fosse	Extension maison individuelle
M. SALAUN Jean-Pierre	56, rue du Moulin Bily	Division terrain
SARL CAMPING DE PEN-GUEN	Avenue de PEN-GUEN	Réaménagement du camping avec la suppression de 3 emplacements en site classé
M. JOUAN Quentin	Rue Cha-teaubriand	Maison individuelle
M. JOUAN Quentin	Rue Cha-teaubriand	Atelier garage
M. LANDIER René	Rue de la Cour	Division terrain
M. PAGEOT Yanick	13, rue du Tertre Rimbou	Pergola
M. et Mme MACRI Fabrice	58, rue du Moulin Bily	Maison individuelle
M. GUITTON René	Allée des Islets	Division terrain

La Municipalité présente ses plus sincères condoléances à la famille de Monsieur Louis DUCHESNE décédé le 19 avril 2017. Monsieur DUCHESNE était entré aux services techniques de la commune le 1^{er} février 1982 et avait pris sa retraite en juin 2000.

ÉTAT Civil

Naissance ▼

- Le 03 mai : Léon THIBAUT - 6, Rue de l'Amazone

Mariages ▼

- Le 15 avril 2017 : Gurvan MOTTAIS et Ralitz TCHINKOVA 1 bis allée des Tourmottes
- Le 21 avril 2017 : Xavier CELLARD du SORDET et Clémentine LE GRELLE - 4 allée des Rochers

Décès ▼

- Le 02 avril : Sandra LEHNING - 44 ans - 5, Rue de la Grohendais
- Le 19 avril 2017 : Louis DUCHESNE - 76 ans 15 rue Rioust des Villes Audrains
- Le 21 avril 2017 : Daniel MORIN - 68 ans 3 allée Louise et Aristide Sicot
- Le 24 avril 2017 : Roger CHAUVEL - 94 ans - EHPAD l'Émeraude
- Le 28 avril 2017 : Ernestine LEGUENET veuve HILBERT 88 ans - EHPAD Émeraude
- Le 29 avril 2017 : Christian LANCELOT - 60 ans - Chemin de Traverse
- Le 2 mai 2017 : Eddy DUBREUIL-DISTRIBUE - 44 ans 5 rue des Burons
- Le 08 mai : Josiane BATARD épouse GUINAND - 60 ans 47, Rue de la Croix aux Merles

ALERTE CAMBRIOLAGE SUR SAINT-CAST LE GUILDO

ATTENTION plusieurs cambriolages ont été signalés sur notre commune :
maisons individuelles, commerces...
Soyez vigilants !

▼ MESSAGE D'ALERTE

PROTECTION des MINEURS face aux jeux dangereux sur INTERNET

Ceci est un message émanant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

CHERS PARENTS (d'ados de 12-15 ans)
Nous attirons votre attention sur un jeu particulièrement dangereux :

**Le « BlueWhaleChallenge »,
50 défis qui poussent au suicide.**

Depuis le début du mois de mars, un nouveau jeu dangereux fait parler de lui sur les réseaux sociaux. Afin d'éviter que le « défi de la baleine bleue » ne fasse de victimes en France, il est important d'agir préventivement. Venu de Russie, ce « jeu » cible les 12-15 ans sur les réseaux sociaux. Enrôlés par un « parrain » ou « tuteur », les adolescents entrent dans une spirale de 50 défis de risque croissant (privation de sommeil, écoute de musiques violentes, scarifications) dont l'ultime étape conduit au suicide. Il s'agit d'une forme de cyber harcèlement. Au fur et à mesure des défis, les parrains exercent une influence de plus en plus importante pouvant aller jusqu'aux menaces de mort.

Soyez vigilants et faites connaître les signes caractéristiques de ce défi.

L'an passé une réunion publique s'était tenue afin de présenter tous les dangers de ce type. L'association E-Enfance, avait évoqué ces formes de cyber-dangers en étayant les propos de divers exemples, hélas trop fréquents !

Les consignes sont simples :

- Respecter la norme PEGI (Plan European Game Information) qui régleme les jeux vidéo en fonction des âges qui permet aux parents d'évaluer si le jeu est adapté à l'âge de leur(s) enfant(s). (Ex : GTA 5 - PEGI 18 ; Aggression, violence, vulgarité, sexualité etc..)
- Le jeune utilisateur doit être sous surveillance permanente de l'adulte.
- Limiter les temps devant les écrans
- Limiter les publications sur les réseaux sociaux et préserver la vie privée

L'état a alors mis en place le « Permis Internet » en accord avec la cyber gendarmerie. Il est proposé aux élèves de CM2 et de leur permettre de comprendre les risques liés à internet et en avoir une bonne utilisation. (ex : Civilité, mauvaises rencontres, créer une adresse sûre, usurpation d'identité, addiction, arnaques, images choquantes etc...). La N-Tech est une équipe spécialisée contre la cybercriminalité. Elle possède une cyber patrouille, exploite des supports numériques (Téléphone, ordinateur, GPS).

Sites internet consultables:

- e-enfance.org • netecoute.fr •
- info-famille.netecoute.fr •
- jeuxvideoinfoparent.fr
- nonharcelement.education.gouv.fr



Pour en savoir plus >

<http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-police/BlueWhaleChallenge>

▼ CITOYENNETÉ

Élections législatives 2017

Les élections législatives qui permettront de désigner 577 députés à l'Assemblée nationale sont prévues le dimanche 11 juin 2017 et, en cas de second tour, le dimanche 18 juin 2017. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h (par dérogation préfectorale, les bureaux pourront rester ouverts dans certaines villes jusqu'à 20 h). Un décret a été publié en ce sens au Journal officiel du 25 avril 2017.

Le plan de circulation : MISE EN SENS UNIQUE de la rue des Vallets sera poursuivi pour les élections législatives les 11 et 18 juin prochains

▼ TRANSPORT

Transport scolaire : Demande de points d'arrêts

Pour la rentrée 2017/2018, en cas de création de nouveaux circuits, et en raison des délais de mise en œuvre obligatoire de marché public, la date limite de dépôt des dossiers de demande de création de nouveaux circuits est fixée au 20 juin 2017.

Pour toute nouvelle demande de point d'arrêt, écrire en mairie avant le 15 juin afin de recenser tous les courriers reçus et transmettre au service concerné.

Service Transports
Conseil Départemental

▼ COMMUNIQUÉ

Mesures restrictives en eau : Arrêté Préfectoral



Vu l'avis du comité de sécheresse en date du 9 MAI 2017,

La préfecture a institué un arrêté réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource en eau dans le département des Côtes d'Armor.

+ infos sur le site internet de la préfecture ou [www.villedesaintcastle-guildo.fr/rubrique actualités](http://www.villedesaintcastle-guildo.fr/rubrique_actualités)

▼ TOURISME

Du nouveau chez "Nouvelle Vague".

L'entreprise, basée sur le port de Saint-Cast depuis 24 ans, propose des locations de voiliers et bateaux à moteurs, le passage de permis bateau. Depuis l'an passé, une nouvelle prestation est proposée par George Guiguen. Des circuits de balade en mer à bord d'un semi-rigide (12 passagers) vers des sites tels que le Fort-Lalatte, le Cap Fréhel, les Ebihens, Saint-Malo, les baies de la Fresnaye et de l'Arguenon, au départ du port de Saint-Cast sont proposés.

Contact : <https://nouvelle-vague-saint-cast.fr/>
rubrique balade en mer.



LOISIRS ET CULTURE

Grand Quizz 2017 : 8^e édition

Les bonnes réponses pour le Grand Quizz 2017 GÉOGRAPHIE ADULTES des Echos de Saint-Cast Le Guildo N° 91 étaient :

Question 1 : Réponse B

Question 2 : Réponse C

Question 3 : Réponse A

Question 4 : Réponse C

Question 5 : Réponse C

Question 6 : Réponse B

Question 7 : Réponse A

Question 8 : Réponse B

QUIZZ MUSIQUE

Question 1:

Georges Pasquier était le secrétaire de :

GEORGES BRASSENS
JACQUES BREL
LEO FERRE

A
B
C

Question 2:

Qui était le chanteur des "Chaussettes noires"

FRANCK ALAMO
EDDY MITCHELL
DICK RIVERS

A
B
C

Question 3:

Qui créa en 1955 le petit conservatoire

MARTINE
MIREILLE
MONIQUE

A
B
C

Question 4 :

Quel opéra rock de Plamondon et Berger a été créé en 1978 ?

HAIR
LA LEGENDE JIMMY
STARMANIA

A
B
C

Question 5:

Qui est l'auteur de Milord, chanté par Edith Piaf ?

CHARLES AZNAVOUR
LOUIS LEPLÉE
GEORGES MOUSTAKI

A
B
C

Question 6:

Qui est l'auteur de l'opérette "La belle de Cadix" ?

CHARLES LECOCQ
FRANCIS LOPEZ
VINCENT SCOTTO

A
B
C

Question 7:

Sous quel nom est plus connue la chanson d'Henri Salvador "Le loup, la biche et le chevalier" ?

LE LION EST MORT CE SOIR
SYRACUSE
UNE CHANSON DOUCE

A
B
C

Question 8:

Qui interprète "Lili Marleen" à l'origine en 1938 ?

LALE ANDERSEN
EDWIGE FEUILLÈRE
MARLENE DIETRICH

A
B
C

Retrouvez les réponses dans le prochain numéro

VIVRE ENSEMBLE

Espace Femmes : accueil pour les victimes de violences

Si vous êtes confrontée à la violence, ne restez pas seule. Venez nous rencontrer pour trouver le soutien nécessaire afin de faire évoluer votre situation, à votre rythme.



L'Espace Femmes du Pays de Dinan est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation qui saura vous accueillir et prendre du temps avec vous.

Vous y trouverez écoute, compréhension et soutien et des personnes qualifiées vous aideront dans vos démarches.

S'il ne vous est pas possible de vous déplacer, prenez contact par téléphone ou par mail et nous vous recontacterons.

Accueil pour les victimes de violences au sein du couple

> **02 96 85 60 02** (ligne directe) les lundis, mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 16h00 (avec ou sans rendez-vous)

Contact: Annie OLLAGNIER

Mail : annie.espacefemmes@steredenn.org

Accueil pour les victimes de violences sexuelles et leurs proches

> **02 96 85 30 84** (ligne directe) le jeudi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 16h00 (avec ou sans rendez-vous)

Contact: Christiana BAPTISTE

Mail : christiana.espacefemmes@steredenn.org

Vous pouvez aussi contacter l'accueil de l'Espace Femmes aux heures d'ouverture, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 02 96 85 60 01 (standard)

Espace Steredenn - 1 route de Dinard - 22100 DINAN

Altruisme et Citoyenneté : quelle éducation ?

Alt&Cit
ALTRUISME ET CITOYENNETÉ

Le sujet de la prochaine soirée-débat est un questionnement fondamental de notre thématique. En effet, chacun de nous, notre société et l'humanité dans son ensemble, gagneraient, pour leur bien-être et pour leur survie-même, à manifester davantage d'altruisme. La problématique de l'éducation est ouverte tant du côté de la famille et de l'enseignement scolaire que de la formation.

L'idée est ambitieuse, mais on peut en traiter de façon concrète, par des entrées diverses.

Pour la première séance de cette réflexion collective sur « Éducation, Altruisme et Citoyenneté » nous entrerons dans une « Maison d'enfants à caractère social » (MECS) des « Apprentis d'Auteuil », guidés par Jean-Luc Rouault. Originaire du Guildo, il dirige l'une de ces maisons à Meudon. Avec toute une équipe, il y accueille des jeunes de douze à dix-huit ans en grande difficulté sociale, familiale, psychologique.

Jean-Luc Rouault présentera l'association et son cadre personnel de travail. Il nous dira la détresse des situations rencontrées et les efforts fournis par les éducateurs pour panser des plaies, colmater des manques, réajuster des caps, afin d'aider ces jeunes à mieux grandir, à reconnaître les belles potentialités qu'ils possèdent comme tous les adolescents du monde. Ce travail se fait en concertation chaque fois que possible, avec les familles.

Après la discussion avec l'orateur, nous retiendrons ensemble des points qui nous paraissent importants pour approfondir la réflexion et pour penser, peut-être, à telle ou telle action relative à la question de départ.

Cette soirée-débat aura lieu le vendredi 9 juin à 20h au Guildo, Salle des Pierres Sonnantes. L'entrée libre est gratuite et conviviale : on peut venir avec une pâtisserie ou autre friandise à partager... D'avance, merci !





⤴ ⤵ Retour sur Plage en fête du dimanche 7 mai

Sous un soleil radieux, Plage en Fête a été un véritable succès !



Les animations dédiées aux enfants ont fait le plein. Sur le boulevard de la Mer on pouvait s'essayer au mur d'escalade, aux tricycles-chevaux à guider pour les plus petits, aux structures gonflables,... Et sur le sable, les promenades à poney (centre équestre du Bois Bras), l'initiation au golf ont amusé petits et grands... Le Bagad « Salicornes » a offert de belles prestations tout au long de l'après-midi et les danseurs du Cercle des Embruns et Danses Émeraude ont assuré le show. Les cours de paddle dispensés par le centre nautique ont permis à de nombreuses personnes de s'initier au plaisir de ce sport.

⤵ Retour sur les courses cyclistes du Guildo du dimanche 14 mai

Au départ : 79 coureurs

À l'arrivée de la grande course, catégorie junior, c'est Raphaël Hamon (VS Lamballe) qui remporte la victoire du haut de ses 16 ans et demi devant Samuel Burlot (UC Briochine). Côté compétiteurs de 2^e et 3^e catégorie, Jérôme Frémin (CC Plancoëtien) est le champion du jour, toisant William Bradshaw (2^e/Team Dinan) et Vincent Colas (3^e/VS Lamballe). Résultats de la course pass: 1^{er} Julien Poisson (VC Loudéac) 2^e Gaëtan Gesbert (AC Côtes d'Émeraude) 3^e Nicolas Rouxel (VC Dinan)



EXPOSITION



**Les ateliers Peinture et Sculpture
exposent les 24 et 25 juin 2017**

**Salle des Pierres Sonnantes - ND du Guildo
10h 18h - Entrée gratuite**

⌚ Exposition ateliers Peinture et Sculpture

**Les 24 et 25 juin - Salle des Pierres Sonnantes à Notre
Dame du Guildo de 10h à 18h - Entrée gratuite**



⌚ La classe orchestre fête la musique !

**Les élèves du CE2 au CM2 de l'école des Terre-Neuv@s participent à la classe orchestre tous les mercredis matin,
sur 3 ateliers d'instruments : famille à cordes, des bois, des cuivres ainsi que quelques percussions.**

Ils révisent les partitions qu'ils vont présenter pour la fête de la musique le MERCREDI 21 JUIN, en après-midi (école Savary). Presta-
tion qu'ils auront plaisir à réitérer lors de la Kermesse de l'Ecole qui aura lieu DIMANCHE 2 JUILLET, au stade des Mielles.

Tournoi Foot Émeraude Jeunes

**Samedi 3 juin pour les U15 - U9 et U7
et dimanche 4 juin pour les U11 et U13
à Saint-Cast Le Guildo**

Tournoi sur 4 terrains - restauration sur place - buvette.
Logement : camping à proximité.
Lots : Trophées, Coupes, Équipements sportifs

⌚ Kermesse de l'école "Les Terre-Neuv@s"

**Dimanche 2 juillet - Stade des Mielles
à Saint-Cast Le Guildo**

Animations : balades à poney, pêche à la ligne, tombola avec
de nombreux lots à gagner...
Restauration sur place : galettes saucisses, gâteaux, crêpes,
confiseries...
Organisation : Amicale Laïque "Echos d'École"

Amicale Laïque Échos d'école

KERMESSE

École publique Les Terre Neuv@s

Dimanche 2 juillet

Stade de foot des Mielles

Défilé de l'école au stade vers 10h30

Spectacle des enfants à 11h

Ouverture des jeux à 13h

Tirage de la tombola vers 17h

**Restauration sur place et de nombreux stands de jeux
pour les petits et les grands**

Nous remercions chaleureusement tous les commerçants pour les lots offerts pour notre manifestation.

FÊTE DE L'HUÎTRE

17ème édition

**SAMEDI
24 JUIN 2017**

PORT DU GUILD

ST-CAST-LE GUILD

**Dès
18H00**

Bagad Salicornes
Fest Noz : - Trio Tarare
- Elluard-Gilet
- Sterne

Restauration sur place :
Dégustation d'huîtres et de moules frites,
galettes saucisses, crêpes.

Concours d'écaillers

Animations gratuites pour enfants :
Jeux en bois, maquillage,
balades en poney.

FEU D'ARTIFICE

Entrée : 2€ et Gratuit pour les - de 12 ans
Organisé par l'APEL du Guildo

🕒 Fête de l'Huître 17e édition Samedi 24 juin 2017 dès 18h - Port du Guildo

Bagad Salicornes - Fest Noz avec Trio Tartare,
Elluard-Gilet, Sterne.
Restauration sur place : dégustation d'huître et de moules frites,
galettes saucisses, crêpes.
Concours d'écaillers.
Animations gratuites pour enfants : jeux en bois, maquillage,
balades en poney.
Feu d'artifice - Entrée : 2€ et gratuit pour les - de 12 ans.
Organisé par l'APEL du Guildo

🎵 Tremplins jeunes musiciens

Tous les samedis à partir du 8 juillet 2017 dès 21h

Vous êtes un(e) jeune musicien(ne) amateur(trice) et vous souhaitez vous produire en public ?
Le Village Vacances VVF de Saint-Cast Le Guildo met à votre disposition la scène de son établissement tous les samedis de juillet et d'août.

Renseignements et inscriptions : Elise Balch (animatrice)
Mairie de Saint-Cast Le Guildo au 02 96 41 80 18

🕒 Cap Armor Saint-Cast Le Guildo

Cette année, la commune reprend l'organisation des animations proposées l'an dernier par l'Office de Tourisme.

Cet été, initiez-vous seul ou en famille à de nombreuses activités sportives, ludiques et culturelles grâce au dispositif CAP ARMOR Saint-Cast-le-Guildo. Munis de tickets Cap Armor, découvrez à moindre coût les joies des sports nautiques, du beach volley, du tir à l'arc, du golf, du tennis, etc. Dépensez-vous lors de cours de zumba et de fitness et relaxez-vous en pratiquant le yoga. Plongez en mer ou en piscine, testez l'équitation et initiez-vous aux pas des danses bretonnes. Laissez libre cours à votre créativité en réalisant des bijoux et des mandalas sur sable. Découvrez les richesses naturelles et culturelles du territoire lors de cours de dessin, de balades « patrimoine », de rallyes ou encore de promenades en kayak.
A Saint-Cast-le-Guildo, sport, culture, jeu et création seront les maîtres mots de votre été !

Informations complémentaires

Activités proposées du 10 juillet au 3 septembre 2017.
Achat et réservation à la permanence Cap Armor (à côté de l'Office de Tourisme de Saint-Cast-le-Guildo, horaires à définir). Activités à partir de 5 ans (voir conditions spécifiques à chaque animation) Dispositif de découvertes sportives et culturelles mis en place par la commune de Saint-Cast-le-Guildo

Activités : fitness de plage, zumba, aquagym, yoga, équitation, tennis, plongée (mer et piscine), paddle, kayak de mer, J80, planche à voile, catamaran, dragou, kayak (Arguenon + Ebihens), dessin, danse bretonne, création de bijoux, mandala sur sable, tennis de table, beach volley/soccer/rugby, soccer, tir à l'arc, sand ball, basket, beach golf, parcours training

Tremplins jeunes musiciens

Vous êtes un(e) jeune musicien(ne) amateur(trice) et vous souhaitez vous produire en public.

Le Village Vacances VVF de Saint Cast le Guildo met à votre disposition la scène de son établissement tous les samedis de juillet et d'août.

**Tous les samedis
à partir du 8 juillet 2017
dès 21h**

Renseignements et inscriptions:
Elise Balch (animatrice)
Mairie de Saint Cast le Guildo
0296418018

VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

Saint-Cast-le-Guildo

Bougez à Saint-Cast Le Guildo !!!

Découvrez nos manifestations 2017 !

JUIN 2017 :

- > **Samedi 10 juin :**
Trophée HANDI-AM
Organisation : GOLF
- > **Samedi 10 et dimanche 11 juin :**
Rassemblement National First Habitable
Organisation : CENTRE NAUTIQUE
- > **Dimanche 11 juin :**
Championnat Départemental Dressage Club et Amateur
Organisation : Sté HIPPIQUE
- > **Samedi 17 juin :**
Beach Rugby - Grande Plage face salle d'Armor
Organisation : RACING CLUB MATIGNON
- > **Vendredi 16 juin :**
Fête de la Musique
Organisation : CŒUR DE PIERRE, CŒUR DE VIE & AOP
- > **Dimanche 18 juin :**
Etape du Championnat de Bretagne FUN BOARD
Organisation : CENTRE NAUTIQUE
- > **Mercredi 21 juin :**
Faites de la musique
Organisation : APMI, école Savary
- > **Samedi 24 juin :**
Fête de l'Huître - Port du Guildo
Organisation : OGE
- > **Samedi 24 juin :**
Concert de musiques actuelles Square Pellion
Organisation : Association de dynamisation du quartier des Mielles
- > **Samedi 24 et dimanche 25 juin :**
Rassemblement de WETA (voile légère)
Organisation : CENTRE NAUTIQUE
- > **Samedi 24 et dimanche 25 juin :**
Expo Modelage Salle des Pierres Sonnantes
Organisation : ARTS PLASTIQUES

JUILLET 2017 :

- > **Samedi 1^{er} juillet**
Feu de la Saint-Jean
Organisation : Le son des Landes
- > **Dimanche 2 juillet**
Emeraude Fun Cup (slalom)
Organisation : CENTRE NAUTIQUE
- > **Dimanche 2 juillet**
Puces Marines - Port du Guildo
Organisation : LA MOUETTE DU GUILD
- > **Dimanche 2 juillet**
Kermesse Ecole Publique Terrain des sports de St-Cast
Organisation : AMICALE LAIQUE «ECHOS D'ECOLE»
- > **Mercredi 5 juillet :**
Concert Mercredi Square Square Pellion
Organisation : Commune
- > **Dimanche 9 juillet :**
Trophée Mld-Amateur «KIKI POIRIER»
Organisation : GOLF
- > **Mardi 11 juillet :**
Fête de l'Isle (Bal & Moules/Frites) Place Le Braz
Organisation : Association de l'Isle
- > **Mardi 11 juillet :**
Mardi du Port- Port de Saint-Cast
Organisation : Commune
- > **Mercredi 12 juillet :**
Concert Mercredi Square Square Pellion
Organisation : Commune
- > **Jeudi 13 juillet :**
Animation sur Square Pellion (17 H) et Retraite aux Flambeaux
Organisation : Asso. NI, BREIZHIZ
- > **Vendredi 14 juillet :**
Feu Artifice & Animations Pompiers Place Piron
Organisation : COMMUNE / AMICALE SAPEURS-POMPIERS
- > **Vendredi 14 juillet :**
Place aux Mômes (Site à définir)
Organisation : COMMUNE
- > **Du 13 au 16 juillet :**
Exposition «Marins-pêcheurs pendant la Guerre 14/18» - salle des Pierres Sonnantes
Organisation : Olivier COJEAN avec l'association «Aux Marins»
- > **Samedi 15 juillet :**
Vide-Greniers Place du Marché (sur partie enherbée)
Organisation : Sté Chasse St-Cast
- > **Samedi 15 et dimanche 16 juillet :**
Marché des Créateurs (Square Pellion)
Organisation : CREATY BREIZH
- > **Mardi 18 juillet :**
Mardi du Port- Port de Saint-Cast
Organisation : Commune
- > **Mercredi 19 juillet :**
Concert Mercredi Square Square Pellion
Organisation : Commune
- > **Mercredi 19 juillet :**
Vente au déballage EMMAÛS (Route de Matignon)
Organisation : EMMAÛS

- > **Jeudi 20 juillet :**
Lire en short - Square Pellion
Organisation : Bibliothèque pour tous
- > **Vendredi 21 juillet :**
Place aux Mômes - Square Pellion
Organisation : COMMUNE
- > **samedi 22 juillet :**
Vide-Greniers Place Le Braz
Organisation : Association de l'Isle
- > **Dimanche 23 juillet :**
Beach Soccer grande plage (face Place Piron)
Organisation : Etoile Sportive
- > **Vendredi 28 juillet :**
Place aux Mômes - Square Pellion
Organisation : COMMUNE
- > **Samedi 29 juillet :**
Fête des 4 Vaux + Feu d'artifice - Plage des 4 Vaux
Organisation : Sté de Chasse du Guildo
- > **Du 27 au 30 juillet :**
ESTIVALES DE VOLLEY (Montage tribunes le 25/07 - Démontage : 30/7)
Organisation : ARMOR VOLLEY BALL
- > **Du 31 juillet au 7 août :**
FESTIVAL JAZZ
Organisation : COMITE DES FETES

AOÛT 2017 :

- > **Du 31 juillet au 7 août :**
FESTIVAL JAZZ
Organisation : COMITE DES FETES
- > **Vendredi 4 août :**
Place aux Mômes - Square Pellion
Organisation : Commune
- > **Dimanche 6 août :**
Vide-Greniers - Place du Marché et Rue de Brie (sur partie enherbée)
- > **Dimanche 6 août :**
Foire aux Peintres - Square Pellion
Organisation : FOIRE AUX PEINTRES
Organisation : OGE
- > **Mardi 8 août :**
Mardi du Port- Port de Saint-Cast
Organisation : Commune
- > **Mercredi 9 août :**
Concert Mercredi Square Square Pellion
Organisation : Commune
- > **Vendredi 11 août :**
Place aux Mômes - Square Pellion
Organisation : Commune
- > **Du 12 au 15 août :**
Concours Hippique - Centre Equestre
Organisation : Sté HIPPIQUE
- > ...

Le mois prochain : toutes les festivités estivales dans notre cahier spécial du mois de juillet